

Réunion des Experts OMJ section « postures » à Palaiseau les 23, 24, 25 avril 2010.

Liste des présence

Allemagne	Baqué August, Kolter Werner
Autriche	Bründl Gerald
Belgique	Huygue Paul, Vanoppen Jos
Espagne	Carrascosa Martin José Ramon, Navas Cubero Luis
France	Faessel Didier, Gambart Christian, Truchi Denis
Grande Bretagne	Tamman Simon
Italie	Bertoncello Giovanni, Todisco Gianluca
Pays-Bas	Mertens Fons, Van den Ham Smidt Willemien
Portugal	Ferreira Paulo, Quintas Jorge
Suisse	Chassot Pierre-André, Vuillaume François
OMJ	Gracia Ernesto
OMJ	Groux Pierre

Au cours de cette réunion, les points suivants ont été abordés.

1) Modification des standards.

- Les standards de tous les oiseaux ont été passés en revue et quelques modifications ont été apportées sur les textes ainsi que sur les rubriques de jugement de certains oiseaux
- **Giboso Español** : des modifications ont été apportées au niveau des rubriques de jugement et de l'attribution des points de ces rubriques
- **Melado Tinerfeño** : mêmes remarques que pour le Giboso español
- **Border** : le texte original de la « Border Convention » a été introduit (pas de modification du standard et de la fiche de jugement)
- **Bernois** : sa taille a été portée de 16cm maximum à 16-16,5 cm
- **Llarguet español** : mêmes remarques que pour le Giboso et le Melado tinerfeño
- **Raza español** : la rubrique « dos et poitrine » a été remplacée par « Forme »

Toutes ces modifications sont reprises sur les fiches jointes en annexe.

- **Mehringer** : est classé en « Frisé lourd »
- **Frisé du Sud** : Il a été précisé que l'origine du Frisé du Sud est la France.

2) Etudes des propositions des pays

- Belgique n° 1 : suite aux problèmes rencontrés lors du dernier Mondial, une définition plus précise des lipochromes, des mélanines et des panachés est nécessaire.

La décision suivante a été adoptée par 8 voix contre 2.

La dénomination de lipochrome :

De lipochrome jusqu'à 10% de mélanine

La dénomination mélanine :

De mélanine jusqu'à 10% de lipochrome

Tous les autres sont panachés.

- Belgique n° 2 : demande que chaque chef de section de l'OMJ soit aidé par un secrétaire pendant les jugements du Mondial.

C'est un problème entre les organisateurs et l'OMJ.

- France n° 1 : nouvelle classification des oiseaux en fonction des cages utilisées

Ce problème ne se pose pas, il concerne les organisateurs qui peuvent organiser l'ordre des cages comme ils le souhaitent.

- France n° 2 : une information est donnée sur une méthode de jugement permettant de gagner du temps et d'éviter des milliers de fiches de jugement.

Le président de l'OMJ est au courant de cette proposition, il mettra tous les membres de l'OMJ au courant et fera une proposition à la COM pour information et publication aux pays.

- Grande-Bretagne n° 1 : demande d'ouvrir des classes intensif et schimmel pour le « Lancashire »

Proposition refusée par 8 voix contre 2

- Grande-Bretagne n° 2 : Propose l'ouverture de classes « fonds blancs » pour toutes les races.

Proposition refusée par 5 voix contre 4 et une abstention.

- Italie : demande de remplacer le mot « taille » par « longueur »

Proposition refusée, le terme « taille » est correct.

- Portugal : propose pour les plumes lisses d'adopter les classes intensif, schimmel et fond blanc.

Le vote donne 5 voix pour et 5 voix contre. L'OMJ décide de refuser cette proposition et souhaite dans un premier temps s'en tenir à la proposition de la Belgique qui a été adoptée par 8 voix contre 2.

3) Questions diverses :

La Belgique demande que dorénavant les oiseaux avancés pour le jugement ne soient plus posés par terre.

Des informations seront données aux organisateurs en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Le responsable de la section « posture »

Ernesto Gracia

Le Président de l'OMJ

Pierre Groux